



APPEL A CANDIDATURES 2021

Cet appel à candidature concerne l'atelier thématique :
Informier les jeunes sur les droits et devoirs en tant que citoyens

A – LE CONTEXTE

Nous accompagnons des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le cadre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Nous animons des ateliers collectifs et des entretiens individuels de suivi, sur une période d'un an, dans le cadre de dispositifs tels que la Garantie Jeunes et l'Alternance et dont certains sont financés par des fonds Européens.

Nous avons constaté que les jeunes que nous accompagnons n'ont pas connaissance de leurs droits et devoirs. Certains n'ont pas conscience qu'ils peuvent occuper une place citoyenne active en participant à la vie en société. Les valeurs citoyennes ainsi que les notions d'égalité hommes/femmes sont souvent méconnues ou éloignées des textes réglementaires.

Les cycles de la violence ainsi que leurs mécanismes sont également méconnus et peu analysés.

B – PUBLIC CIBLE :

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou de contrat d'apprentissage.

C – DESCRIPTIF DE L'ATELIER SUR LES DROITS ET DEVOIRS EN TANT QUE CITOYENS

Réalisation de l'action du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les ateliers se dérouleront dans les locaux de la Mission Locale à Issoire ou sur les permanences avec mise à disposition de vidéoprojecteur.

Nous attendons aussi, une proposition d'atelier à distance si le contexte sanitaire venait à nous contraindre à fermer nos locaux.

Ces ateliers auront pour objectifs de :

- Informer les jeunes sur leurs droits et devoirs
- Inviter les jeunes à occuper une place dans la société en tant que citoyens actifs
- Informer les jeunes sur les inégalités Hommes/Femmes
- Prévenir les violences conjugales et domestiques

Des entretiens individuels d'accompagnement pourront être sollicités à la demande du jeune ou des conseillers.

D - DUREE

L'action débutera courant Janvier 2021, pour une durée d'un an.

Calendrier par demi-journées de 3 heures à définir avec le prestataire.

Dans la réponse à l'appel à candidatures, le prestataire indiquera le coût unitaire d'une intervention ainsi que les coûts des frais annexes (déplacements, photocopies, autres...). Le CV du prestataire sera joint à la proposition.

Le paiement se fera sur la base de factures mensuelles, accompagnées impérativement des dates d'ateliers et des feuilles d'émargement. Il s'effectuera au réel, sur la base des heures effectivement réalisées par le prestataire.

E – CRITERES DE SELECTION ET MODALITE DE LA REPONSE

a) Critères de sélection :

- Expérience de l'intervenant : 25%
- Coût global de la prestation et coût horaire : 20%
- Contenus pédagogiques de la prestation : 35%
- Connaissance du public « jeunes » en insertion : 20%.

Selon les réponses, le choix définitif du prestataire retenu pourra être établi sur la base d'un entretien suite à une présélection.

b) Modalités de la réponse :

Renseignements complémentaires au 04.73.89.05.85

Réponse écrite avec offre détaillée au plus tard le 21 Décembre 2020 :

A la Mission Locale d'Issoire

A l'attention de Madame Marina GUERNIOU, Coordinatrice du dispositif Garantie Jeunes

BP 77

22 Rue du Huit Mai

Place Veysseire

63500 ISSOIRE